⚠ Espèce Exotique Envahissante ⚠

Hydrocotyle Fausse-Renoncule :

Plante invasive émergente sur la rivière Ecole, la priorité est d'éviter sa dispersion et son développement.

Comment la reconnaître ?

Plante herbacée amphibie et vivace pouvant recouvrir un cours d'eau en quelques semaines, l'hydrocotyle forme des tapis flottants très denses. Elle affectionne les milieux d'eaux stagnantes ou à faible débit.

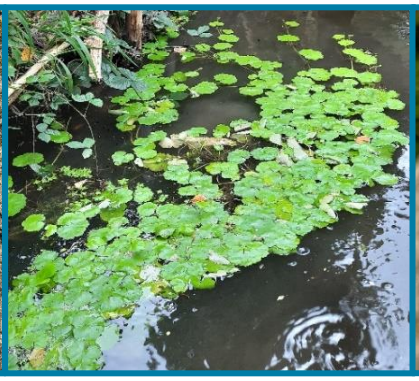

Tiges : Glabres, rampantes ou flottantes, s'enracinant au niveau des nœuds.

Feuilles : Vertes foncées, flottantes ou émergées, de 2 à 8 cm de diamètre.

Fleurs : Floraison d'août à octobre. Paquets en forme de coupole composés de petites fleurs à pétales blancs.

Quels problèmes pose-t-elle ?

- Elle entrave la circulation de l'eau et augmente le risque de crue.

- Elle envahit son milieu par sa croissance rapide et appauvrit la biodiversité, jusqu'à être la seule espèce présente.

- Elle nuit à la population piscicole et à l'esthétique du cours d'eau.

- Elle constitue un risque de chute et de noyade. Les tapis denses qu'elle forme, se confondent avec la végétation présente sur les berges.

AVANT TOUT, IL FAUT EVITER SA PROPAGATION !

Ce qu'il ne faut surtout pas faire :

Ne pas faucarder, couper ou arracher sans protocole précis ! Les actions sur cette espèce sont réglementées selon l'arrêté du 14/02/18 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Ne pas pulvériser d'herbicide ! Ces produits sont inefficaces, nocifs et interdits dans les cours d'eau.

Ce qu'il faut faire :

Alerter : contacter le SEMEA si un foyer est observé dans ou à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide.

Respecter un protocole de lutte : des méthodes existent pour lutter contre l'hydrocotyle mais cette plante peut devenir très difficile à éradiquer une fois implantée.

Pour en savoir plus : 06 37 02 63 93 contact@le-semea.fr www.le-semea.fr

SEMEA